

Association Française pour la Composition Echiquéenne

Trésorier de l'AFCE et organisateur de la RIFACE :

Jérôme AUCLAIR

10, impasse de Vanves 92140 Clamart

Mail : jerome.auclair.afce@gmail.com

01.47.36.59.07 / 06.98.92.04.90

Clamart, janvier 2020

Cher Amateur de la Composition Echiquéenne,

Je vous convie à participer à la 41^{ème} R.I.F.A.C.E. (Rencontre Internationale en France des Amateurs de la Composition Echiquéenne) qui se tiendra :

- **lors du week-end de Pentecôte** du vendredi 29 mai 2020 au lundi 1^{er} juin 2020
- dans le centre Valpré de **Ecully, juste à côté de Lyon**
- Si vous êtes débutant, venez sans aucune hésitation, vous serez surpris de l'accueil convivial des autres problémistes et/ou solutionnistes de tous niveaux et de tous âges.

Le programme comprendra, entre autres :

- **Samedi 30 mai 2020 à 15h : le Championnat de France de Solutions** inscrit au **World Solving Cup 2017-2018** qui permet d'obtenir un classement international de solutionniste
- le Championnat de France de Solutions d'Analyse Rétrograde (*le dimanche 31 mai matin*),
- des Concours de Composition,
- un tournoi de parties féeriques rapides (*le dimanche 31 mai après-midi*),
- les Assemblées Générales de l'AFCE et éventuellement de Phénix (*le samedi 31 mai dans la soirée*),
- et éventuellement des mini-conférences. (si vous souhaitez faire une mini-conférence lors de cette RIFACE, faites le moi savoir)

Le coût du séjour est cette année de 110 € par jour en pension complète et en chambre double (et de 140 € par jour en chambre simple).

Si vous avez des problèmes financiers, contactez-moi. La caisse de solidarité peut prendre en charge tout ou partie de vos frais de séjours et de transports.

Merci de me retourner le bulletin d'inscription, ci-joint, avant le mercredi 18 mars 2020 en n'oubliant pas de renouveler éventuellement votre adhésion à l'AFCE dont le montant est de 17 €.

→ Si vous envisagez de venir, mais que vous ne pouvez pas encore en être sûr, signalez-le moi.

→ Si vous êtes déjà venu et que vous ne comptez pas venir cette année, prévenez-moi que je ne compte pas sur votre présence.

ATTENTION :

Je dois « rendre » les chambres non occupées 60 jours avant la RIFACE pour ne pas avoir à payer 50% de pénalités sur les chambres réservées et non occupées.

Au-delà du vendredi 27 mars 2020, je ne peux pas garantir que vous aurez une chambre.

Cette pénalité s'applique bien sûr également pour les chambres réservées et annulées dans les 2 mois précédant la RIFACE.

En attendant le plaisir de se revoir, ou de faire connaissance, je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présente mes plus cordiales salutations.

Jérôme AUCLAIR